

GRANDE CHANCELLERIE
de
L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

DÉCÈS.

N.° du DÉCÉDÉ sur la liste générale des Membres de l'Ordre.

9226.

M. Lucotte le Comte Edme
Lieutenant-général en retraite, Commandeur,
mort le 21 Septembre 1825.

N.° d'inscription du DÉCÈS au répertoire général des DÉCÈS.

3^e D. 504.

N.° sur le REGISTRE des réclamations après DÉCÈS.

694

INDICATION du Département où les arrérages doivent être payés. Seine.

24. avril 1826. Envoyé l'inst. Envisageant quel on doit compléter les indications commencent dans le cas de propriété de succession 5 p. ci-dessus; amener note de J. G.

N.° du Mandat où les arrérages sont compris.

3241 et 379.

DÉCOMPTE.	ÉTAT des héritiers désignés dans la pièce n.° 2, et des sommes qui reviennent à chacun d'eux.
2 ^e Sem ^e 1824	8 Les enfants d'Edme L. Lucotte, ses héritiers, chacun pour moitié, savoir :
Du 1 ^{er} juil ^{et} au 21. 7. 1825	7 10. 50 1. M. Jean-Charles-Léon Lucotte, officier au Corps royal d'Etat-Major ;
VÉRIFIÉ	2. Mad ^{emoiselle} Josephine-Julie-Edme Lucotte, mineure émancipée (sous la tutelle de Mad ^{emoiselle} Jeanne-Philippine-Rosalie Mourrée de Corberon, sa mère, veuve Comtesse Lucotte).
Net à payer.....	1200. 50. Somme pareille.....

PIÈCES produites à l'appui du paiement. { 1.° Acte de décès.
2.° Certificat de propriété constatant que les arrérages dus appartiennent aux héritiers sus-dénoncés; 3.° Procuration donnée par le dit S. Lucotte, père, à M. Ledoulin de Flatigny; la Procuration donnée au même par la dite M^{lle} Lucotte, assistée de la dite M^{lle} Comtesse Lucotte sa curatrice.
Payer à Paris, rue de la Chaussée d'Antin n.° 8, sur quittance de M. Ledoulin de Flatigny, André-Alexandre-Xavier, propriétaire.

Les pièces sont en règle.

Gely

Vu :

Le Chef de la Division,